SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 13 MAI 2008 - 19 H

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la session;

1.2 Ajournement de la session - conseil des jeunes;

1.3 Réouverture de la session;

1.4 Adoption de l'ordre du jour;

2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption des procès-verbaux des sessions tenues en avril 2008;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 30 avril 2008;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Autorisation d'effectuer divers transferts budgétaires;

2.6 Dépôt et approbation des états financiers 2007 de la Municipalité de Saint-Colomban;

2.7 Règlement 514-2008-02 modifiant le règlement de 514, tel qu'amendé concernant la constitution d'un fonds de roulement afin d'augmenter le montant à 475 000 $;

2.8 Affectation au fonds du réseau routier;

2.9 Avis de motion - Règlement d'emprunt numéro 590 autorisant un emprunt de un million deux cent cinquante mille dollars (1 250 000 $) pour des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie de certaines rues artérielles;

2.10 Autorisation à Cima+ d'entreprendre les démarches requises afin d'aller en appel d'offres pour les travaux de réfection des rues artérielles, résidentielles et pour les travaux de drainage;

2.11 Dépôt d'un avis de vacance au poste de conseiller du district numéro 1 et au poste de conseiller du district numéro 4;

2.12 Autorisation d'effectuer un changement relatif à la dénomination sociale de la Municipalité;

2.13 Autorisation de signatures : contrat de service concernant les espaces verts de la Municipalité de Saint-Colomban;

2.14 Dépôt et approbation de la liste de destruction des documents;

2.15 Service de surveillance par caméra - autorisation de paiement;

2.16 Autorisation à madame Suzanne Rainville, directrice des finances, à assister à la formation « TPS/TVQ vers une gestion efficace »;

2.17 Nomination de madame la conseillère Diane McCready, à titre de représentante au comité du transport adapté collectif (TAC);

2.18 Gestion Florentina Inc. – Autorisation de travaux de raccordement 479 Côte Saint-Paul.

3 - SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – avril 2008;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme d'avril 2008;

3.3 Dérogation mineure – 469 rue des Pionniers;

3.4 Commission de toponymie – officialisation de noms de rue;

3.5 Octroi de contrat et autorisation de paiement – réfection aqueduc Phelan;

3.6 Affectation de la réserve créée pour l'entretien des aqueducs – travaux aqueduc Phelan;

3.7 Autorisation de procéder à la vente du lot 2 077 721 (rue du Boisé);

3.8 Autorisation au directeur général à entreprendre toutes les démarches requises afin de réaliser la jonction entre la rue Desjardins et des Patriotes;

3.9 Mandat à l'arpenteur géomètre et au notaire afin de régulariser la rue Fortier;

3.10 Adoption du premier projet de règlement 245-2008 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux remplaçant et abrogeant le règlement 245 et ses amendements;

3.11 Adoption du règlement 240-08-07 modifiant la réglementation d'urbanisme afin d'introduire de nouvelles dispositions relativement aux contraventions, pénalités et recours;

3.12 Adoption du règlement 241-08-07 modifiant la réglementation d'urbanisme afin d'introduire de nouvelles dispositions relativement aux contraventions, pénalités et recours;

3.13 Adoption du règlement 242-89-07 modifiant la réglementation d'urbanisme afin d'introduire de nouvelles dispositions relativement aux contraventions, pénalités et recours;

3.14 Mandat à diverse firmes d'ingénieries pour la surveillance des travaux d'infrastructures effectués en vertu du règlement 245, tel qu'amendé, portant sur les travaux municipaux;

3.15 Libération progressive de la garantie financière relative au protocole d'entente PE-2008-GOL-05;

3.16 Autorisation de signature – protocole d'entente rue Louise;

3.17 Autorisation de signature – protocole d'entente rues Séguin et Sylvie et annulation de la résolution 197-05-06

3.18 Autorisation de signature – protocole d'entente rue Kotliaroff.

4 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Autorisation au directeur des travaux public à faire l'acquisition et la pose de luminaires ;

4.2 Octroi du contrat - pulvérisation chemin Laroche.

5. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

5.1 Nomination de quatre (4) lieutenants au Service de sécurité Incendie;

5.2 Octroi du contrat et autorisation de paiement – réparation appareil d'élévation;

5.3 Avis de motion : Règlement 557-2008 concernant le Service de Sécurité Incendie, abrogeant et remplaçant le règlement 557 et ses amendements.

6 - SERVICE SPORTS ET LOISIR

6.1 Annulation des résolutions 133-06-04, 256-10-04 et 264-06-07 affectant le fonds parcs et terrains de jeux;

6.2 Sentier multifonctionnels - rubanage et abattage d'arbres (sentier # 1);

6.3 Achat et installation de clôture pour la patinoire du parc Phelan et pour le terrain de pétanque;

6.4 Autorisation de signature contrat de location – chapiteau, tables et chaises pour la fête du printemps;

6.5 Acquisition d'un terrain de tennis.

7 - SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Participation à la 12e édition des Journées de la culture – 26, 27 et 28 septembre 2008 ;

8 - PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. CLÔTURE DE LA SESSION.